

**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.1**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	31	1	1

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

Brigitte CREVET.

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE</u></b> : OUI	<b><u>POUR</u></b> :	<b><u>CONTRE(S)</u></b> :	
<b><u>ABSTENTION(S)</u></b> :	<b><u>BLANC(S)</u></b> :		

**OBJET : Attributions de subventions aux associations**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de se prononcer sur diverses attributions de subventions aux associations.

**\* Subventions exceptionnelles – 025/6574**

- Les Immortelles d'Ollioules
- Concert des journées du patrimoine du 18.09

200 €

L'ASSEMBLEE,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE l'attribution de subvention énoncée ci-dessus.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.2**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	32	1	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 30	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b> 3	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Budget principal 2010 : affectation du résultat d'exploitation 2009 en réserves**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 21 juin 2010, le Compte Administratif 2009 du budget principal a été approuvé laissant apparaître :

- Un déficit d'investissement de 123 559,92 €
- Un excédent de fonctionnement de 3 738 852,07 €.

Il est proposé dans le cadre du budget supplémentaire de la ville, sans tenir compte des résultats d'assainissement repris au budget principal donnant lieu à une autre délibération d'affecter, le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

	BUDGET PRINCIPAL
RESULTAT 2009	3 738 852,07
- Excédent de fonctionnement	
AFFECTATION	3 538 852,07
- Réserves excédent capitalisé (compte 01/1068)	
- Excédent reporté (compte 01/002)	200 000,00



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.3**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	32	1	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b> <b><u>UNANIMITE</u> : NON</b> <b><u>ABSTENTION(S)</u> : 3</b>	<b><u>POUR</u> : 30</b>	<b><u>CONTRE(S)</u> :</b>	<b><u>BLANC(S)</u> :</b>
--	-------------------------	---------------------------	--------------------------

**OBJET : Budget Principal : vote du budget supplémentaire 2010**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire soumet à l'examen du conseil municipal le projet de budget supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2010.

Ce projet de budget supplémentaire a pour objet :

- de transcrire l'affectation des résultats de l'exercice 2009,
- de reprendre les RAR de l'exercice 2009 en section d'investissement,
- d'ajuster les autorisations budgétaires (crédits ouverts),
- de retracer la conservation par la ville des excédents d'assainissement.

Le budget supplémentaire s'établit comme suit, mouvements d'ordre et réels compris :

Section	Dépenses	Recettes
<b>INVESTISSEMENT</b>	6 998 000	6 998 000
<b>FONCTIONNEMENT</b>	574 000	574 000
<b>TOTAUX</b>	7 572 000	7 572 000

Le budget supplémentaire équilibré à 7 572 000 € sur les 2 sections intègre les résultats d'assainissement ainsi qu'il suit :

En Investissement : l'excédent conservé par la ville de 726 153,86 € est inscrit au débit du compte 1068 en contre partie du résultat du compte 01/100.

En Fonctionnement : l'excédent conservé de 67 612,70 € intégré à l'excédent de fonctionnement global de 3 738 852,07 € trouve sa contrepartie en dépenses de fonctionnement au compte 01/673.

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	3 738 852,07	67 612,70 comptes R 002 D 673
INVESTISSEMENT	- 123 559,92	726 157,86 comptes D 001 D 1068

### La Section d'Investissement

Le budget supplémentaire proposé intègre une valeur de RAR de 2 598 000 € en Dépenses et 1 037 000 € en Recettes et une décision modificative n° 2 de 400 000 €.

#### En Dépenses

En sus des RAR repris et de la décision modificative n° 2, les inscriptions budgétaires nouvelles s'élèvent à 4 400 000 € dont 2 614 000 € de mouvements d'ordre.

Les mouvements réels principaux qui s'élèvent à 1 786 000 € sont les suivants :

- Reprise du déficit de 123 559,92 €
- Reprise de l'excédent d'assainissement pour 726 157,86 €
- Crédits pour solde de la salle de danse + 179 000 €
- Réservoir d'eau potable + 400 000 €
- SYMIELEC + 130 000 €
- Travaux rue Nationale, place Trotobas, ... + 640 000 €
- Parking des enseignants + 160 000 €
- Travaux Hôtel de Ville - 500 000 €

#### En Recettes

Le budget supplémentaire est proposé à 5 961 000 € qui s'ajoute à la décision modificative n° 2 de 400 000 € et aux RAR de 1 037 000 €.

Les mouvements réels sont de 3 339 000 € et d'ordre de 2 622 000 €.

- Excédent 2009 capitalisé 3 538 852,07 €
- Subventions d'investissement - 336 000 €  
dont Département - 254 000 €
- Emprunts + 168 000 €

### La Section de Fonctionnement

#### En Dépenses

Le budget supplémentaire de 574 000 € correspond à des compléments, ajustements et réserves effectués.

- + 171 500 € en dépenses imprévues.
- + 68 000 € au compte 673 pour prise en compte de l'excédent d'assainissement.
- + 124 700 € en charges à caractère général :
  - bail TACCOLA + 28 000 €
  - électricité + 9 000 €
  - frais d'affranchissement + 14 000 €
- + 10 000 € en pertes sur créances irrécouvrables.
- + 188 500 € en subvention à ERILIA (5 logements sociaux Fontaine du Rentier).
- + 2 500 € en subvention scolaire (don de Mr et Mme BRIVAL).
- + 8 000 € en amortissement.

En Recettes

Le budget supplémentaire se répartit ainsi :

- + 7 000 € en taxe sur les terrains devenus constructibles.
- + 4 000 € en taxe sur les emplacements publicitaires.
- + 55 500 € de Dotation de Solidarité Urbaine.
- + 73 000 € de dotation de péréquation.
- - 30 000 € subventions du Département.
- + 188 500 € de loyer perçu (ERILIA).
- + 2 500 € de don reçu (Mr et Mme BRIVAL).
- + 70 000 € de produits exceptionnels (remboursement sinistres et remboursement TPM).
- + 200 000 € d'excédent de fonctionnement conservé.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission des Finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE le projet du Budget Supplémentaire relatif au budget principal de l'exercice 2010.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.4**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 32	<b><u>CONTRE(S) :</u></b> 1	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Externat St Joseph : actualisation du forfait pour l'année scolaire 2010-2011**

Monsieur Richard TOGNETTI, adjoint au Maire rappelle à l'assemblée que le forfait annuel représentant la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'externat Saint Joseph avait été fixé pour l'année scolaire 2009-2010 à 450 €, soit 150 € par trimestre et par élève.

Après actualisation, ce forfait est porté pour l'année scolaire 2010-2011 à 456 €, soit 152 € par trimestre et par élève.

L'ASSEMBLEE,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. ADOPTE la proposition énoncée ci-dessus fixant le forfait trimestriel à 456 €.
2. DIT que la dépense est imputée au compte 20/657484.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.5**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	32	1	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Géraud LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 32	<b><u>CONTRE(S) :</u></b> 1	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Externat St Joseph : participation communale aux frais de demi pension pour l'exercice 2010-2011**

Monsieur Richard TOGNETTI, adjoint au Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 20 février 1989, le conseil municipal s'est engagé à participer aux frais de gestion de la cantine de l'externat Saint Joseph pour les demi-pensionnaires ollioulais.

Après réception de la liste des bénéficiaires adressée par l'externat Saint Joseph, il est proposé de porter cette aide pour l'année 2010-2011 à 1,12 € contre 1,10 € en 2009-2010.

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011
Aide par repas	1,06 €	1,08	1,10	1,12
Aide globale	14 691,60 €	14 149,08	14 493,60	14 151,20

L'ASSEMBLEE,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.6**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE :</u></b> NON	<b><u>POUR :</u></b> 32	<b><u>CONTRE(S) :</u></b> 1	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>		<b><u>BLANC(S) :</u></b>	

**OBJET : Participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées : année 2010-2011**

Monsieur Richard TOGNETTI, adjoint au Maire rappelle à l'assemblée le principe de la participation de la ville aux dépenses de fonctionnement des écoles privées en fonction du nombre d'élèves olioulais fréquentant l'établissement.

Une convention de participation bilatérale vient formaliser cet engagement et la ville verse sa participation sur production d'une liste nominative.

Il convient aujourd'hui de réviser cette participation de 339 € pour 2009-2010 et la porter à 344 € pour l'année scolaire 2010-2011 étant précisé que les écoles concernées sont les suivantes :

- Ecole Notre Dame des Missions – TOULON
- Ecole Saint Jean – SANARY SUR MER
- Ecole Sainte Thérèse – LA SEYNE SUR MER
- Externat Bon Accueil – TOULON
- Ecole Jean XXIII – TOULON
- Ecole Sainte Philomène – TOULON
- Ecole Notre Dame – TOULON
- Cours Fénelon – TOULON

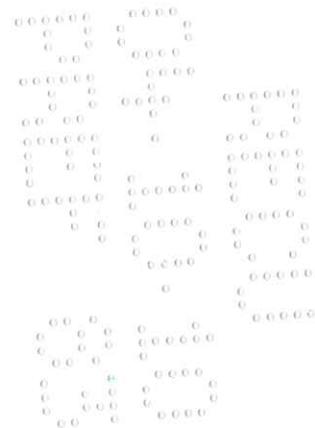
L'ASSEMBLEE,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE la participation de la ville par élève ollioulais scolarisés dans un établissement privé.
2. APPROUVE la participation pour 2010-2011 qui est portée à 344 € par enfant et par an.
3. DIT que la dépense est inscrite au compte 20/657483.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.7**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>		
<b><u>UNANIMITE</u> : NON</b>	<b><u>POUR</u> : 32</b>	<b><u>CONTRE(S)</u> : 1</b>
<b><u>ABSTENTION(S)</u> :</b>	<b><u>BLANC(S)</u> :</b>	

**OBJET : Convention ville d'Ollioules / école Ste Geneviève : année 2010-2011**

Monsieur Richard TOGNETTI, adjoint au Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 29 septembre 2008, la commune a acté le principe de la détermination au bénéfice de l'école Ste Geneviève, d'un forfait annuel comparable à celui versé à l'externat St Joseph.

L'objectif de parité des aides servies aux 2 écoles privées de la commune posé en 1994 est également maintenu.

Il convient par la présente délibération de fixer pour l'année scolaire 2010-2011, les éléments financiers propres à chaque établissement.

L'ASSEMBLEE,

Vu la délibération de la ville du 30 mars 1994,

Vu la délibération du 29 septembre 2008 et sa convention liant la ville à l'école Ste Geneviève,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

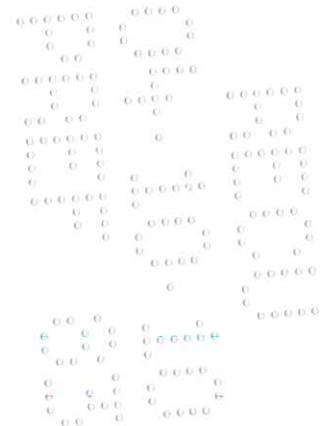
Considérant les informations reçues de l'école Ste Geneviève,

Considérant la volonté de la ville d'aligner les soutiens à l'école Ste Geneviève sur ceux de l'externat St Joseph,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. CONFIRME le principe de parité des aides allouées par élève ollioulais aux 2 établissements privés installés sur la commune.
2. APPROUVE l'annexe à la convention qui établit les aides apportées à chaque établissement scolaire.
3. DIT que la dépense pour l'école Ste Geneviève est prévue au BP 2010 compte 20/657482.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**

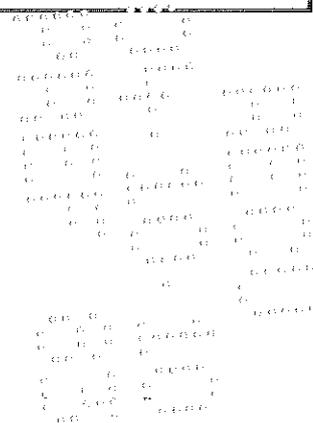


## ANNEXE

### ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

	Externat Saint Joseph	Ecole Sainte Geneviève
Forfait	64 752	24 624
Aide à la demi pension	14 151,20	5 801,60
Participation classe de découverte & séjours pédagogiques	2 300	454,30
Aides totales	81 203,20	30 879,90
Effectif olloulais	142	54
Aide / enfant olloulais	571,85	571,85

- Effectif école 89
- Effectif olloulais 54
- Effectif demi pension 66
- Effectif demi-pensionnaire olloulais 37
- Evaluation nombre de repas  
140 x 37 = 5 180
- Aide au repas 1,12 €
- Forfait annuel 456 €



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.8**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	32	1	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b> <b><u>UNANIMITE</u> : OUI</b> <b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>
--	----------------------	--------------------------	---------------------------

**OBJET : Participation communale à la MIAJ pour l'exercice 2010**

Monsieur Richard TOGNETTI, adjoint au Maire informe l'assemblée, la MIAJ nous a informé de l'appel de cotisation prévu pour l'exercice 2010.

Au regard des éléments transmis, la participation 2010 de la ville d'Ollioules est proposée à hauteur de 15 881 €, soit 1,1666 € par habitant pour 13 613 habitants.

Le principe de la répartition de cette cotisation est maintenu, à savoir :

- 40 % en valorisation de mises à disposition diverses,
- 60 % sous forme de subvention financière, à savoir 9 529 €.

L'ASSEMBLEE,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

1. APPROUVE le maintien de la participation totale de la ville posée à 15 881 €.
2. APPROUVE la participation de la ville à verser à la MIAJ sous forme de subvention financière pour un montant de 9 529 €.
3. DIT que les crédits sont inscrits au BP 2009 compte 901/657488.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR**  
**DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.9**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>			
<b>EN EXERCICE</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTE(S)</b>	<b>ABSENT(S)</b>
<b>33</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b>			
<b><u>UNANIMITE</u></b> : OUI	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	
<b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>		

**OBJET : Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des loyers au bénéfice de la commune**

Monsieur Jean-Michel HUGUET, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire informe l'Assemblée qu'il convient de créer une régie de recettes pour l'encaissement des loyers perçus par la commune pour tous les logements, métiers d'art ou encore les garages.

Cette création s'avère nécessaire sur 2 fondements :

- la multiplicité des baux gérés par la commune,
- la volonté de la ville de proposer aux locataires la mise en place de prélèvement bancaire.

La création de la régie est consignée dans le tableau des régies de recettes et d'avances annexé qui est actualisé sur le montant mensuel des fonds maniés et les cautionnements.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret du 29 décembre 1997 relatif aux régies de recettes,



**TABLEAU DES REGIES DE RECETTES ET D'AVANCES**

REGIES		REGISSEURS			MONTANT MENSUEL DES FONDS MANIES	CAUTIONNEMENT	INDEMNITE ANNUELLE
Libellés	Contenus	Titulaires	Mandataires suppléants	Mandataires			
1- Action scolaire	- Péri-scolaire - Etudes surveillées - Contrat Educatif local - Restaurant scolaire	M. J. MARTEL	S. CONIO		18.600	3.800	320
2- Parkings et vacations	- Autres stationnements - Vacation de police - Vacances funéraires - Dons et prêts - encombrants - Ateliers divers - Déchets verts	I. BLANC	C. CARMAGNOLLE		1.600	300	110
3-Multi accueil La Charmerie	- Participation des usagers	M.A. GAY	M. MACQUET		5.550	460	120
4- Droits de place et voirie	- Marchés - Forains - Occupation du domaine public	C. CARMAGNOLLE	I. BLANC		1.300	300	110
5- Menus produits d'exploitation	- Photocopies - Actions jeunes (PIJ, ODEL, ...) - Cautions marchés publics	C. CARMAGNOLLE	I. BLANC		300	-	110



**COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR  
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES**

**N° 10/27-09/3.10**

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010**

**L'AN DEUX MILLE DIX ET LE VINGT SEPT SEPTEMBRE à 18 HEURES**

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTE(S)	ABSENT(S)
33	32	1	0

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

**PRESENTS :**

Robert BENEVENTI, Jean-Michel HUGUET, Richard TOGNETTI, Annick BUISSON-ETIENNE, Erick JALLIFFIER-VERNE, Jean-Paul LEFEVRE, Ginette AUDIGIER, Robert TEYSSIER, Geneviève BARBIER, Nicole BERNARDINI, Gilbert TROTOBAS, Monique MACIA, Philippe ROY, Jeannine BAUDRAND, Michel THUILLIER, Guy PHILIPPEAUX, Brigitte CREVET, Hélène REZE, Dominique RIGHI, Robert ARPINO, Florence GARRONE, Béatrice MATTEI, Sandrine FERRIER, Michel OLLAGNIER, Carine BESSON, Christine DEL NERO, Pascale COGOTTI, Gérald LERDA, Fabien DURBEC, Mireille PEIRANO, Catherine MARCHAL, Régis BRUN.

**REPRESENTE(S) :**

Christine PAQUET-ROQUEBERT.

**ABSENT(S) :**

<b><u>VOTE :</u></b> <b><u>UNANIMITE :</u></b> OUI <b><u>ABSTENTION(S) :</u></b>	<b><u>POUR :</u></b>	<b><u>CONTRE(S) :</u></b>	<b><u>BLANC(S) :</u></b>
--	----------------------	---------------------------	--------------------------

**OBJET : Tarifs des droits de place sur le domaine public -  
Délibération complémentaire**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération du 17 mai 2010, une tarification relative à l'occupation du domaine public (places et rues) a été arrêtée selon la typologie des bénéficiaires potentiels (particuliers, entreprises et associations ...).

Il convient par la présente et au regard d'un retour d'expérience révélateur, de compléter notre délibération en précisant d'une part qu'un forfait sera demandé pour les manifestations et festivités majeures de la ville tout au long de l'année et d'autre part, qu'un régime d'exonération est applicable aux associations dites caritatives.

Ainsi, les fêtes listées ci-après seront facturées, tous sites confondus, au prix forfaitaire de 10 € par jour.

- Fête des Fleurs
- Corso Fleuri
- Fête Historique
- Fête de l'Olivier
- Fête de la St Eloi
- Fête de la St Laurent
- Fête de la Gare
- Fête de la Baume
- Fête de Faveyrolles
- Marché de Noël

Par ailleurs, les manifestations ou opérations caritatives (Téléthon, Croix Rouge, AFLM, ...) sont exonérées de tout paiement de droit d'occupation.

L'ASSEMBLEE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 10/05/3.12 du 17 mai 2010,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 23 septembre 2010,

Considérant la nécessité d'adapter notre délibération tarifaire pour les évènements festifs majeurs de la commune,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
APRES DELIBERE,

APPROUVE la mise en place d'un tarif forfaitaire de 10 € par jour pour les festivités listées ci-dessus.

**LE MAIRE**  
**Robert BENEVENTI**



000000 00000  
0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0  
00 00 00000  
0 0 0 0 0 000000  
00 00 0 00000 000000  
000000 000000 0 0 0  
0 0 0 0 00000 000000  
000000 000000 0 0 0  
0 0 0 0 00000 00000  
0 0 0 0 00000 00000  
000000 000000 0 0 0  
00 0 0 00000 000000  
0 0 0 0 000000  
00 0 0 000000  
0 0 0 0 00000  
0 000 0 00000  
00 0 0 00000